

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**Réservé
au
Moniteur
belge***10137019***DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMURle **08-09-2010**Greffier
Pour le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/09/2010 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0877.920.967**Dénomination**(en entier) : **Action Francophone pour la Formation**(en abrégé) : **AFF**

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : chaussée de Waterloo, 182, 5002 Saint-Servais

Objet de l'acte : **Démission - Nomination**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 décembre 2009

- L'assemblée prend acte de la démission de Bernard De Backer en qualité de membre et, partant, d'administrateur.

- L'assemblée admet comme membre, en qualité de délégué statutaire de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes au sein du Collège des Secrétaires Francophones, Jean-Pascal Labille (R.N. 610223-233-81), et le désigne en qualité d'administrateur ;

- L'assemblée prend acte de ce que la Mutualité Solidaris - mutualité socialiste et syndicale de la Province de Liège (BCE 0808.995.143) est dorénavant représentée par Pierre Annet (R.N. 640113 061 27), lequel sera, qualifié qua, administrateur en remplacement de Jean-Pascal Labille,

- L'assemblée prend acte de ce que la Mutualité Socialiste de la Province de Namur (BCE 0411.719.072) est dorénavant représentée par Husain Shaban (R.N. 550106 241 62), lequel sera, qualifié qua, administrateur en remplacement de Daniel Jacquemain.

(signé) Jacques BFAGCAAR, secrétaire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature